**ETAT ECOLOGIQUE DES MASSES D’EAU**

**1 LES MASSES D’EAU SOUTERRAINES**

Le territoire de la commune de SAINT MAURICE DE REMENS est concerné par 2 grandes masses d’eau souterraines :

* Masse d’eau de profondeur 1 : Miocène sous couverture Lyonnais et Sud Dombes : Code FRDG240,
* Masse d’eau à l’affleurement : Alluvions de la Plaine de l’Ain : Code FRDG339.

En 2009, la nappe des alluvions de la Plaine de l’Ain était qualifiée comme suit :

* Quantitatif : Etat médiocre
* Qualité chimique : Etat médiocre (Nitrates, Pesticides, triazines)

Le niveau de la nappe des alluvions de la Plaine de l’Ain (Code FRDG339) est surveillé depuis 2002, par un forage situé sur la commune de SAINT MAURICE DE REMENS, au nord du bourg. L’ouvrage (Code FR06757X0071/PZ), d’une profondeur de 8 m, se situe à la cote 224 mNGF, et assure l’enregistrement d’une valeur de niveau par jour.

**2 LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE**

Le territoire de la commune de SAINT MAURICE DE REMENS fait partie du bassin versant de la rivière d’Ain et est traversé :

* D’Est en Ouest, dans sa partie Nord, par L’Albarine et Le Seymard ;
* Du Nord au Sud, dans sa partie Sud-Ouest, par Le Neyrieux et Le Pollon.

Le Seymard rejoint l’Albarine, environ 500 ml avant sa confluence avec la rivière d’Ain.

Le Pollon et Le Nerieux se rejoignent, au niveau du Hameau de « Martinaz », peu avant de se jeter dans l’Ain.

L’Albarine longe le bourg de SAINT MAURICE DE REMENS, sur toute sa longueur, distante d’environ 200 ml de la RD904.

Le Seymard, le Pollon et le Neyrieux prennent naissance dans la plaine alluviale à la faveur d’émergences phréatiques et drainent la nappe. Le Pollon et le Neyrieux restent en eau même en étiage. Le Seymard est généralement à sec en période d’étiage à l’amont de Château-Gaillard, puis se remet en eau en aval par l’intermédiaire des sources de Château-Gaillard. Son débit diminue ensuite avant la confluence avec l’Ain (infiltrations partielles dans la nappe). En période d’étiage, l’Albarine s’infiltre totalement dans la nappe.

Il existe des stations de contrôle de la qualité de l’eau à SAINT MAURICE DE REMENS, sur Le Pollon, Le Neyrieux, Le Seymard et sur l’Albarine. Pour l’année 2014, les résultats sont les suivants :

